

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 1^{er} FÉVRIER 2016

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2016;
4. Administration générale :
 - 4.1 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architectural pour l'installation de deux enseignes sur le bâtiment situé au 41, 1^{re} Avenue Est;
 - 4.2 Servitude de tolérance d'empiètement par la Ville d'Amos en faveur de la Résidence Royale s.e.n.c.;
 - 4.3 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2016;
 - 4.4 Acceptation d'une offre de services professionnels en ingénierie de la firme Stavibel pour consultation technique;
 - 4.5 Autorisation de signer une entente de partenariat avec Harmonie Harricana inc;
 - 4.6 Mandat à la firme Stantec pour les services professionnels pour la réalisation d'une analyse et la préparation des plans et devis pour la conception du plancher du Vieux-palais;
 - 4.7 Approbation des prévisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation d'Amos;
 - 4.8 Création du fonds Ulrick-Chérubin pour le projet de la passerelle;
 - 4.9 ;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement VA-901 modifiant le règlement de zonage VA-119;
 - 5.2 ;
6. Dons et subventions :
 - 6.1 ;
7. Informations publiques;
 - 7.1 Félicitations à l'équipe du capitaine Jacques Dufresne couronnée championne 2016 lors de la 8^e Classique du Belvédère;
 - 7.2 Félicitations à Guillaume Lefebvre, ancien joueur des Forestiers d'Amos;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.